



## Termes de référence pour la sélection d'un(e) consultant(e)

---

### ACCOMPAGNEMENT ET AUDIT FINANCIER DE 3 BENEFICIAIRES TUNISIENS DE SOUS-SUBVENTIONS DU PROJET INTECMED

---

(ENI CBC MED - B\_A.2.1\_0063)

## 1-Contexte de la mission

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Cap Bon (CCI Cap Bon) est partenaire (PP5) du projet INTECMED « Incubateurs pour l'Innovation et le Transfert de Technologie en Méditerranée, B\_A.2.1\_0063 » financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme ENI CBC Med 2014- 2020, un instrument pour la coopération transfrontalière dans le bassin méditerranéen.

INTECMED est un projet de coopération entre la Grèce, l'Espagne, l'Égypte et la Tunisie dans le but de booster l'innovation, transférer le savoir-faire et relier la recherche à l'industrie dans la région méditerranéenne. Ce projet vise à développer un écosystème d'innovation intégré au niveau local pour soutenir le transfert technologique et la commercialisation des résultats de la recherche.

(<http://www.enicbmed.eu/projects/intecmed>).

## 2-Objet

L'objet de ces Termes de référence est la sélection d'un(e) consultant(e) spécialisé(e) en gestion de programmes européens de coopération afin d'assurer le suivi et l'audit des sous-subventions dans le cadre de la mise en œuvre du projet INTECMED (Réf. n° B\_A.2.1\_0063) financé par le programme de coopération transfrontalière ENI CBC MED et ce conformément aux spécifications administratives et techniques mentionnées dans la description du projet, aux lois applicables et au présent document.

En effet, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cap Bon (CCI Cap Bon) est le partenaire responsable de l'octroi de sous-subventions aux 3 lauréates de l'appel à projets innovant (lauréates déjà sélectionnés).

Suite à l'appel à projets innovants, les trois lauréates bénéficieront du financement (sous-subvention) suivant :

- **1<sup>er</sup> lauréat** : 30.000 euro
- **2<sup>e</sup> lauréat** : 20.000 euro
- **3<sup>e</sup> lauréat** : 10.000 euro

## 3-Étendue, délais et livrables de la mission

La période prévue d'exécution de la mission est de 3 mois (juillet-août-septembre 2023). Et elle peut être prolongée en cas de prolongation du projet ou pour toute période convenue par les deux parties.

Le prestataire retenu est appelé principalement à assister les bénéficiaires de la sous-subvention à :

Période	Mission	Livrables	Délais
<b>Phase 1</b>	<b>1-</b> assistance à la gestion du paiement initial (30%)	Rapport n°1 de suivi sur l'avancement de la mission	<b>fin de la Phase 1</b>
	<b>2-</b> assistance à l'édition du rapport à mi-parcours	<b>Rapport technique + Etat financier</b>	
<b>Phase 2</b>	<b>3-</b> assistance à la gestion du paiement intermédiaire (30%)	rapport n°2 de suivi sur l'avancement de la mission	<b>fin de la Phase 2</b>
<b>Phase 3</b>	<b>4-</b> assistance à la gestion des dépenses complémentaires (40%)	rapport n°3 de suivi sur l'avancement de la mission	<b>fin de la Phase 3</b>
	<b>5-</b> assistance à l'édition du rapport final	<b>Rapport final et documentation connexe + Etat financier</b>	

**Les missions 1,3 et 4 se rapportent à ce qui suit :**

- Suivre l'utilisation de la sous-subvention et ce conformément au plan d'action et au plan financier mis à jour par chacun des 3 bénéficiaires : éligibilité des dépenses rapportées, vérification de réalisations et indicateurs, aide au reporting pour transmission à l'auditeur externe de la CCI Cap Bon.
  - Accompagner et assister les bénéficiaires dans la réalisation des achats conformément aux procédures et à la réglementation financière de l'ENI CBC MED.
  - Auditer les dépenses engagées par les bénéficiaires afin de garantir leur éligibilité et leur conformité avec les règles financières du programme.
  - Veiller à ce que toutes les procédures requises aient été correctement exécutées par les bénéficiaires.
- Rédiger et soumettre des rapports de suivi réguliers sur l'avancement de la mission au gestionnaire de la sous-subvention (CCI Cap Bon), en fournissant des informations détaillées sur les activités réalisées, les dépenses engagées et toutes autres informations pertinentes.

**Les missions 2 et 5 se rapportent à ce qui suit :**

- Assister les bénéficiaires pour l'édition des rapports (technique et financier) requis et ce conformément aux exigences du programme ENI CBC MED, tout en fournissant une expertise et des conseils supplémentaires, notamment en matière de gestion financière et de budgétisation :
  - **Rapport à mi-parcours :**
    - **Un rapport technique** montrant l'exécution correcte du projet, y compris les résultats obtenus, couvrant la première période d'exécution.
    - **Un état financier** détaillant les dépenses réelles couvrant l'ensemble du projet durant la première période d'exécution.
  - **Rapport final :**
    - **Rapport final et documentation connexe** couvrant la deuxième période d'exécution.
    - **Un état financier** détaillant les dépenses réelles couvrant l'ensemble du projet.

Le prestataire retenu recevra toutes documentations et informations nécessaires afin d'acquérir une connaissance approfondie de la mission.

Le prestataire retenu devra réaliser personnellement les missions précitées tout en utilisant le personnel de sa structure et des équipements de sa propriété.

#### **4-Profil requis**

Consultant(e) spécialisé(e) en gestion de programmes européens de coopération, avec une expérience de 5 ans minimum dans ce secteur d'activité, avec une expertise avérée dans la gestion des subventions et le reporting financier.

## 5-Modalités de soumission

Les prestataires doivent envoyer leurs dossiers par courrier postal ou les remettre directement au Bureau d'ordre de la CCI Cap Bon contre décharge, à l'adresse suivante :

**CCI Cap Bon – 10 Avenue Mongi Slim, BP 113 – 8000 Nabeul.**

La date limite de réception des offres est fixée au 03/07/2023 à 12H00, le cachet du bureau d'ordre ou de la poste fait foi. Les offres parvenues après la date mentionnée ne seront pas prises en considération.

La soumission est présentée en une seule étape. Elle comprend l'offre technique et l'offre financière, ainsi que toutes les pièces et documents demandés. Toute offre ne remplissant pas les conditions susmentionnées sera exclue. L'enveloppe doit mentionner la spécification suivante :

Sélection d'un(e) consultant(e)  
ACCOMPAGNEMENT ET AUDIT FINANCIER DE 3 BENEFICIAIRES TUNISIENS  
DE SOUS-SUBVENTIONS DU PROJET INTECMED  
dans le cadre du projet INTECMED, B\_A.2.1\_0063  
« A ne pas ouvrir avant la séance d'évaluation »

Est rejetée toute offre :

- parvenue après les délais.
- non fermée.
- dont un document ou plusieurs documents demandés ne sont pas présentés.
- ne répondant pas aux termes de référence ou dont le participant y a apporté des modifications.

## 6-Pièces constitutives de l'offre

Le dossier comprend obligatoirement les pièces suivantes :

1. Offre financière en TTC détaillée (HT, TVA et TTC)
2. Une note sur la méthodologie à adopter pour la réalisation de la mission
3. Le Texte de la consultation (TDR) signé et portant le cachet du soumissionnaire
4. Demande de participation à l'avis de sélection
5. Curriculum Vitae du consultant(e)
6. Documents/attestations justifiant le profil requis (article 4)
7. Copie de la pièce d'identité du prestataire de service ou Copie du RNE (en cas de société)

## 7-Examen des candidatures

Les candidatures déposées dans les délais prévus seront évalués par une Commission nommée par la CCI Cap Bon.

La Commission peut inviter, le cas échéant, par écrit (fax, email, lettre...), les participants qui n'ont pas présenté tous les documents administratifs et techniques requis à compléter leurs offres dans les sept jours (ouvrables) suivant la date de la demande, par courrier ou en les déposant au bureau d'ordre de la CCI Cap Bon.

**L'offre est exclue en cas de non-respect du délai supplémentaire ou en cas de la non-présentation des documents requis.**

## 8-Méthodologie de dépouillement des offres

**7-1 - Offre technique :** La Commission évalue les offres techniques des candidats et attribue une **note technique (NT)** suivant les critères suivants :

Critères	Score max
Connaissance approfondie des règles et réglementations financières de projets européens des programmes IEVP et IEV CTF MED.	20
Des références professionnelles ou des lettres de recommandation, le cas échéant. (05 points pour chaque références ou lettre de recommandation)	20
Nombre de missions justifiées en tant que « expert financier » de projets européens des programmes IEVP et IEV CTF MED. (05 points pour chaque mission)	30
Nombre de missions justifiées en tant que « expert chargé de la gestion des sous-subsventions et le reporting financier » de projets européens des programmes IEVP et IEV CTF MED. (05 points pour chaque mission)	30

**Ne seront prise en compte par la commission que les missions dont le participant apporte une pièce justificative de son accomplissement (contrat, convention, note d'honoraire, attestation ...)**

**7-2 - Offre Financière** : La commission classe les offres financières d'une façon croissante.

Elle attribue la note financière (NF) maximale de 100 points à l'offre la moins disante.

Les autres notes seront attribuées proportionnellement à la note maximale (en application de la règle de trois) :

$$\text{Note Financière de l'offre (i)} = \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante}}{\text{Montant de l'offre (i)}} \times 100$$

(i : représente l'offre à évaluer)

**7-3 - Note globale** : La note globale (NG) est calculée selon la formule suivante :

$$\text{Note Globale de l'offre (i)} = 0,7 * \text{Note Technique de l'offre (i)} + 0,3 * \text{Note Financière de l'offre (i)}$$

(i : représente l'offre à évaluer)